



Comment mieux lutter contre les financements occultes
et simplifier les obligations des candidats et partis politiques ?

#2 Protéger les financements politiques des ingérences

8 Interdire aux personnes physiques étrangères ne résidant pas en France de consentir des prêts à un candidat ou à un parti politique

*Limiter le risque
d'ingérence étrangère
dans une élection*

9 Interdire aux personnes physiques étrangères ne résidant pas en France de cotiser aux partis politiques

*Limiter le risque
d'ingérence étrangère
dans une élection*

10 Permettre à la Commission de demander aux prêteurs d'établir l'origine des fonds prêtés à un candidat ou à un parti politique

*S'assurer que le prêteur
ne serve pas
d'intermédiaire pour
dissimuler l'origine réelle
des fonds apportés*

11 Limiter le montant des prêts de personnes physiques aux candidats et partis politiques

*Limiter le risque de
dépendance vis-à-vis de
certains intérêts
particuliers*

12 Interdire aux partis et aux candidats de recourir aux créateurs de contenus (influenceurs) pour mener des campagnes d'influence électorale rémunérées

*Renforcer la protection
de l'espace numérique
des ingérences et
sanctuariser la période
préélectorale*



Plusieurs exemples récents et divers travaux parlementaires ont démontré que les campagnes électorales sont des cibles privilégiées pour les opérations d'ingérences étrangères.

